

COMMUNE
AUSSAC VADALLE

61 RUE DE LA REPUBLIQUE

16560 AUSSAC VADALLE

PERMIS D'INHUMER

République Française

Nous, Maire, Officier de l'Etat Civil (1) de la Commune de

AUSSAC VADALLE

Vu la déclaration à nous faite du décès de (2)

Nadine
MAINARD

Lucienne

né(e) le 28/03/1958

à Aussac-Vadalle

16 Charente

profession retraitée

domicilié(e) 21 rue de la Charbonnière
Roumazière Loubert

16 Charente

Divorcé(e) de Bernard
ROTY

Louis

fille de André
MAINARD
et de Paulette
LEPREUX

Abel

survenu le 03/07/2023

à

03 heure(s) 50

;

Vu le certificat de décès établi par Jean Christophe PIN , Docteur en médecine;

Vu les articles L 2213-7 à L 2213-15 et R 2213-31 à R 2213-33 du code général des collectivités territoriales

Autorisons l'inhumation du défunt, ci-dessus désigné,

à partir du 06/07/2023

à

17 heure(s) 00

En mairie, le 05/07/2023

Maire
(ou l'Officier de l'Etat Civil)



Le Maire,
Gérard LIOT

LIOT
Gérard
Signature et cachet

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Prénoms et nom.